



ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAP Égalité filles-garçons & prévention des LGBTphobies

Affaire suivie par :
Sandra BARRERE
Déléguée académique Égalité filles-garçons &
prévention des LGBTphobies
Tél : 05 40 54 71 39
Mél : Sandra.Barrere@ac-bordeaux.fr

Bordeaux, le 13 octobre 2025

Jean-Marc Huart

Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Mesdames les référentes et messieurs les référents
Égalité filles-garçons des établissements
Mesdames et messieurs les référents Genre placés
auprès des DSDEN, IEN IO et ICT
s/c de mesdames et messieurs les IA-DASEN

Mesdames et messieurs les directeurs d'établissements
privés sous contrat

s/c de madame et messieurs les directeurs diocésains

Objet : Lancement de la campagne 2026 du Label Égalité filles-garçons dans l'académie de Bordeaux : modalités de mise en œuvre et calendrier

La nouvelle campagne de candidatures au Label Égalité filles-garçons est lancée qui permettra de distinguer les établissements à l'horizon du 8 mars 2026, Journée internationale des droits des femmes, que nous marquerons cette année par des événements programmés en semaines 11, 12 et 13, soit du **lundi 9 mars au vendredi 27 mars 2026**.

Conçu pour donner de la lisibilité et de la cohérence aux actions conduites dans les établissements du second degré au titre de la politique éducative visant la culture de l'égalité et le respect entre les filles et les garçons, ce Label Égalité filles-garçons traduit l'engagement de l'institution scolaire au service de l'enjeu démocratique de l'égalité entre les femmes et les hommes inscrite au cœur des valeurs de la République. Aussi, il sera particulièrement indiqué dans les territoires les plus sensibles aux enjeux d'égalité des chances, et, plus largement, dans toutes les actions relevant de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des élèves dans leur épanouissement et leur ambition scolaire.

Cette labellisation est une opportunité pour accompagner les établissements engagés dans un projet consolidé de mise en œuvre de l'EVAR/EVARS ou dans un projet Filles et maths, et plus largement les établissements, publics et privés sous contrat, engagés de façon volontariste dans une politique éducative visant l'instauration et le renforcement d'une culture de l'égalité et du respect entre les filles et les garçons, la lutte contre les stéréotypes de genre, l'attention à la réduction des écarts de réussite dans les enseignements entre les filles et les garçons et l'accompagnement du processus d'orientation.

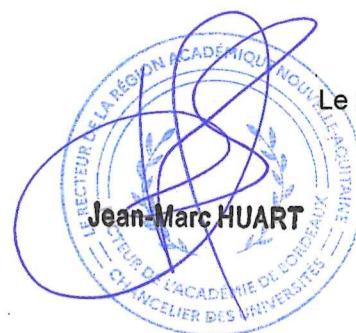
Strictement adossée aux critères nationaux, dans les 3 niveaux (Engagement ; Approfondissement ; Expertise), la déclinaison académique du Label propose un accompagnement vigilant, qui prend la forme d'un **CARNET DE BORD de l'établissement**. Ce carnet de bord a vocation à guider la démarche, via un certain nombre de préalables, et quelques principes d'action, en matière notamment de formation, de co-éducation et de projet EAC. Enfin, elle encourage une démarche intégrée incorporant d'autres leviers éducatifs, en particulier les labels E3D et Edusanté. Elle inclut enfin une **Charte du Label** qui encadre le dispositif et fixe les droits et les devoirs de l'établissement labellisé.

Les équipes désireuses d'entrer dans la démarche pourront se reporter à l'offre de formation inscrite au catalogue de l'Ecole académique de formation continue, ainsi qu'aux **PV des jurys** et aux nombreuses ressources disponibles sur la **page Egalité filles-garçons du site internet académique** (<https://www.ac-bordeaux.fr/egalite-des-filles-et-des-garcons-122131>), en particulier le Vade-mecum *Agir pour réaliser l'égalité filles-garçons* et le *Memento à l'usage des chefs et des cheffes d'établissement* (publié par le Centre Hubertine Auclert).

Pour l'année scolaire 2025-2026, le calendrier retenu est le suivant :

Lun. 13 octobre 2025	Lancement officiel du Label Egalité filles-garçons
Ven. 23 janvier 2026	Date limite pour l'envoi des candidatures
Février	Instruction des dossiers par le jury académique (transmission au ministère des candidatures au niv. 3. Expertise)
Semaine 11 mars 2026	Annonce des résultats sur la page EFG du site académique
	Remise des Labels aux établissements.

Je compte sur l'engagement des équipes en faveur d'un principe démocratique qui entre de façon déterminante dans la formation des citoyens et citoyennes de demain.



Le recteur

P.J. : Carnet de bord du Label Egalité filles-garçons